



## Québec 1759 : chroniques d'une ville assiégée (I<sup>re</sup> PARTIE : de 1628 à 1711)

## Quebec 1759 : chronicles of a city under siege. Part one : from 1628 to 1711

Bernard Andrès

Numéro 61, 2007

Québec, ville d'histoire 1608-2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/039155ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/039155ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Andrès, B. (2007). Québec 1759 : chroniques d'une ville assiégée (I<sup>re</sup> PARTIE : de 1628 à 1711). *Les Cahiers des dix*, (61), 131–153. <https://doi.org/10.7202/039155ar>

Résumé de l'article

En raison de sa position stratégique, mais aussi de sa valeur symbolique (Québec métaphore du Québec), la Vieille Capitale figure comme LA ville en état de siège, de l'époque de Champlain à nos jours. C'est ce curieux destin de cible et de victime, mais aussi de forteresse inexpugnable ou d'héroïne nationale que l'on évoque ici. La réflexion est menée à partir d'un certain nombre de chroniques et poèmes relatant les principales attaques dirigées contre Québec aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il s'agit des trois campagnes suivantes : 1628-1629 (par les frères Kirke), 1690 (par William Phips) et 1711 (par Honvenden Walker).

# Québec : chroniques d'une ville assiégée (I<sup>re</sup> PARTIE : de 1628 à 1711)

PAR BERNARD ANDRÈS\*

« **L**e Bloc lance la bataille de Québec », titrait *Le Devoir* au lendemain de la défaite électorale de la formation de Gilles Duceppe, en octobre 2006<sup>1</sup>. Comment expliquer la prégnance de cette image mentale associant la Vieille Capitale à la guerre dans le discours journalistique, mais aussi dans la mémoire québécoise, sinon en rappelant les nombreuses batailles qui s'y livrèrent, de la Nouvelle-France au années 1770 ? À l'heure où des hordes de touristes déferleront sur Québec pour le quadricentenaire de sa fondation, quand les estivants investiront Haute et Basse Ville, armées jusqu'aux dents de caméras et de camescopes, prenant d'assaut le funiculaire et la Citadelle ; quand groupes et troupes défilèrent bannière au vent, du Château-Frontenac au Petit-Champlain

---

\* Je remercie Monsieur Gilles Janson, responsable du département des Livres rares à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal pour son aide appréciée dans ma recherche et pour l'autorisation de reproduire les illustrations figurant dans cet article

1. Dans son article du 23 octobre 2006, ISABELLE PORTER écrivait : « Avant de faire de Québec la capitale d'un pays souverain, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, compte se battre pour qu'elle obtienne une organisation des Nations unies, un centre des sciences, un centre de recherche sur les changements climatiques et un train à grande vitesse vers les États-Unis ».

et que résonneront sur le pavé de la Place Royale, sur fond de fifre et de tambour, les bottes de la Compagnie franche de la Marine, alors, oui, qui songera au destin de cette ville éternellement assiégée ? En raison de sa position stratégique, mais aussi de sa valeur symbolique (Québec métaphore du Québec), la Vieille Capitale a suscité tant de convoitise qu'elle peut à juste titre figurer dans notre imaginaire comme LA ville en état de siège, de l'époque de Champlain à celle de Frontenac ou de Rigaud de Vaudreuil, du temps de Montcalm à celui de Montgomery et du Sommet des Amériques. C'est ce curieux destin de cible et de victime, mais aussi de forteresse inexpugnable ou d'héroïne nationale que j'évoquerai dans ces pages dédiées à la cité de Québec<sup>2</sup>.

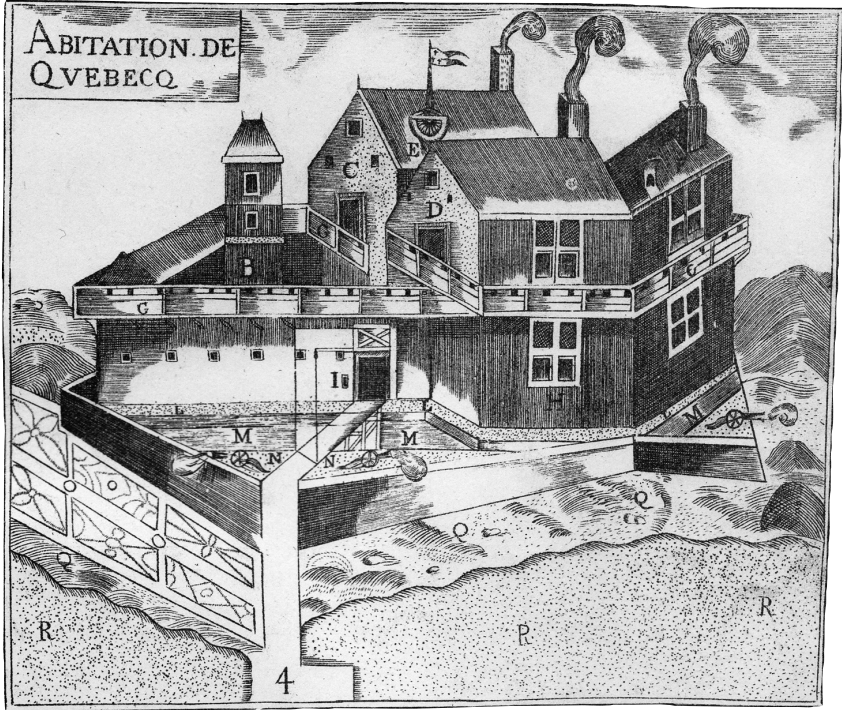
Cette réflexion sur la construction d'une figure historique devenue le personnage central d'un grand récit, je la mènerai à partir d'un certain nombre de chroniques relatant les principales attaques dirigées contre Québec aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il s'agit des cinq campagnes suivantes : 1628-1629 (par les frères Kirke), 1690 (par William Phips), 1711 (par Honvenden Walker), 1759 (par James Wolfe) et 1775 (par Richard Montgomery)<sup>3</sup>. De l'un à l'autre de ces assauts, se forge dans les textes qui les relatent la silhouette singulière d'une ville fièrement campée sur son Cap Diamant<sup>4</sup> et résistant, comme la pierre précieuse, aux outrages du temps.

## La première conquête anglaise du Canada (1628-1629)<sup>5</sup>

Quand, en 1628, David Kirke somme Samuel de Champlain de lui livrer Québec, celle-ci n'est que qu'un hameau niché au pied du Cap Diamant, sur une

- 
2. Je suis ici les traces d'un autre sociétaire des Dix, JEAN BRUCHÉSI qui, voilà tout juste cinquante ans, à l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec, s'intéressait aussi à la ville sous l'angle de ses fortification : « Québec, ville forte », *Les Cahiers des Dix*, n° 22, 1957, p. 53-67.
  3. Dans la présente livraison des *Cahiers*, je m'en tiendrai aux trois premières de ces campagnes contre Québec (1628-1629, 1690 et 1711), réservant au numéro suivant les sièges de 1759 et de 1775.
  4. J'utilise ici l'orthographe préconisée par la Commission de toponymie du Québec, mais on trouve aussi, depuis Champlain, Cap au diaman, Cap aux diamans, Cap aux Diamants, sans oublier la revue *Cap-aux-Diamants*.
  5. On doit l'étude la plus récente sur cet épisode à BERNARD ALLAIRE, « L'occupation de Québec par les frères Kirke », dans : RAYMONDE LITALIEN et DENIS VAUGEUIS (dir.), *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Sillery, Les éditions du Septentrion et Paris, Nouveau Monde éditions, 2007, p. 245-257. Voir aussi PIERRE-GEORGES ROY, *La ville de Québec sous le régime français*, volume premier, Québec, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, 1930 ; MARCEL TRUDEL, « Champlain, Samuel de », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en

pointe de terre aujourd'hui disparue, celle-là même où Champlain avait dressé en 1608 son « (h)abitation »<sup>6</sup>.



Voici la légende attachée au plan de l'ABITATION DE QVEBECQ :

- |  |   |
|--|---|
| <p>(a) Le magasin.<br/>                 (b) Colombier.<br/>                 (c) Corps de logis où sont nos armes et pour loger les ouvriers.<br/>                 (d) Autre corps de logis pour les ouvriers.<br/>                 (e) Cadran.<br/>                 (f) Autre corps de logis où est la forge, et artisans logés.<br/>                 (g) Galleries tout autour des logements.<br/>                 (h) Logis du sieur de Champlain.</p> | <p>(i) La porte de l'habitation où il y a un pont-levis.<br/>                 (l) Promenoir autour de l'habitation contenant dix pieds de large jusque sur le bord du fossé.<br/>                 (m) Fossés tout autour de l'habitation.<br/>                 (n) Plateformes en façon de tenailles pour mettre le canon.<br/>                 (o) Jardin du sieur de Champlain.<br/>                 (p) La cuisine.<br/>                 (q) Place devant l'habitation sur le bord de la rivière.<br/>                 (r) La grande rivière de Saint-Laurent.</p> |
|--|---|

Figure I. L'« Abitation de Qvebecq », dessin gravé, tiré de Samuel de Champlain, *Les voyages du sieur de Champlain, Saintongeois, capitaine ordinaire pour le Roy en la marine [...]*, À Paris, Chez Jean Berjon, 1613, p. 187.

ligne] [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) 2000 ; JOHN S. MOIR, « Kirke (souvent appelé en français Kertk, Quer(que) ou Guer), sir David », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne] [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) 2000.

6. Cette « (h)abitation » fut reconstruite à quelques reprises entre 1608 et 1628. En 1618, Champlain avait envisagé de rebaptiser Québec Ludovica ou Louisville, en l'honneur de Louis XIII, alors souverain de France.

Vingt ans plus tard, autour de ce fortin devenu le Fort Saint-Louis, vivent cinquante-cinq personnes : une poignée de colons, de soldats, de marins et de religieux (récollets et jésuites)<sup>7</sup>. Quelques vaches et moutons forment tout le cheptel de ce domaine (les chevaux n'arriveront qu'en 1666). Champlain a aussi établi une ferme à quelques lieues de là, au Cap Tourmente. Quant aux fortifications que Québec peut opposer à l'éventuel assaillant, elles apparaissent assez rudimentaires, de l'avis même de Champlain qui écrit :

Estant trop acertené de l'ennemy je fais employer tout le monde à faire quelque retranchement au tour de l'habitation, au fort des barricades sur les ramparts qui n'estoient parachevez, n'y ayant rien fait depuis le parterment des vaisseaux, pour le peu d'ouvriers que nous avons, qui avoient esté assez empeschés tout l'Hyver à faire du bois pour le chauffage, toutes ces choses se faisant en diligence, je disposay les hommes aux lieux que je jugeay estre à propos, afin que chacun cogneut son quartier, & y accourust selon la necessité du temps<sup>8</sup>.

La toute récente Compagnie des Cent-Associés (ou de la Nouvelle-France) n'assure pas encore les ressources nécessaires à l'essor de la colonie que guette la disette. Or les Anglais viennent de piller la ferme de Cap Tourmente. Aussi Champlain doit-il user de ruse pour dissuader Kirke de s'emparer de Québec. Aux menaces que formule le corsaire, Champlain répond avec superbe. Il rappelle lui-même cet échange épistolaire dans ses *Voyages*. Le 8 juillet 1628, David Kirke a rédigé sa sommation à Tadoussac (d'où il contrôle la navigation vers Québec). Après avoir signifié à son correspondant la commission que lui a confiée Charles 1<sup>er</sup> (« prendre possession de ces païs sçavoir Canadas & l'Acadie »), l'aventurier déclare en un style on ne peut plus châtié :

(...) c'est pourquoy voyez ce que desirez faire, si me desirez rendre l'habitation [Québec] ou non, car Dieu aydant tost ou tard il faut que je l'aye, je desirerois pour vous que ce fut plustost de courtoisie que de force, à celle fin d'esviter le sang qui pourra estre respandu des deux costez, & la rendant de courtoisie vous vous pouvez asseurer de toute sorte de contentement, tant pour vos personnes que pour vos biens, lesquels sur la foy que je prétend en Paradis je conserveray comme les miens propres, sans qu'il vous en soit diminué la moindre partie du monde<sup>9</sup>.

Le français de la missive s'explique par le fait que les frères Kirke (ou Quer, ou Guer) étaient nés à Dieppe de parents anglais ayant longtemps vécu en France.

7. CYPRIEN TANGUAY, *À travers les registres*, Montréal, Librairie Saint-Joseph, Cadieux et Derome, 1886, p. 15 ; Pierre-Georges Roy, *op. cit.*, p. 115-116.

8. Tiré des *Voyages de la Nouvelle-France* que Champlain dédie en 1632 à Richelieu (nous citons ce texte d'après l'édition de C.-H. LAVERDIÈRE, *Œuvres de Champlain*, Livre second, Québec, Geo.-E. Desbarats, 1870, p. 1157.

9. *Œuvres de Champlain, op. cit.*, p. 1160.

Parfois considérés comme traîtres à cette dernière, ces aventuriers étaient bien britanniques, comme l'explique Pierre-Georges Roy<sup>10</sup>. En 1628-1629, il œuvrent pour l'Angleterre où leurs commanditaires viennent de fonder une nouvelle société, la *Company of Adventurers to Canada*<sup>11</sup>.

Le 10 juillet, tout aussi courtois que David Kirke, Samuel de Champlain lui sert cette amène réplique (en mentant effrontément sur les provisions dont jouirait alors Québec) :

(...) C'est pourquoy ayant encore des grains, bleds d'Inde, pois, febves, sans ce que le pays fournist, dont les soldats de ce lieu se passent aussi bien que s'ils avoient les meilleures farines du monde, & sachant très-bien que rendre un fort & habitation en l'estat que nous sommes maintenant, nous ne serions pas dignes de paroistre hommes devant nostre Roy, que nous ne fussions reprehensibles, & mériter un chastiment rigoureux devant Dieu & les hommes, la mort combattant nous sera honorable, c'est pourquoy que je sçay que vous estimerez plus nostre courage en attendant de pied ferme vostre personne avec vos forces, que si laschement nous abandonnions une chose qui nous est si chère, sans premier voir l'essay de vos canons, approches, retranchement & batterie, contre une place que je m'assure que la voyant & recognoissant vous ne la jugerez de si facile accez comme l'on vous auroit peu donner à entendre, ny des personnes lasches de courage à la maintenir, qui ont esprouvé en plusieurs lieux les hazards de la fortune, que si elle vous est favorable vous aurez plus de sujet en nous vainquant, de nous departir les offres de vostre courtoisie, que si nous vous rendions possesseurs d'une chose qui nous est si recommandée par toute sorte de devoir que l'on sçauroit s'imaginer (...) <sup>12</sup>.

Et le lieutenant de la Nouvelle-France d'indiquer au général ennemi qu'il est fin prêt à le

recevoir, & empescher si nous pouvons les pretentions qu'avez eu sur ces lieux, hors desquels je demeureray Monsieur, & plus bas Vostre affectionné serviteur

CHAMPLAIN

Un tel aplomb décourage l'assaillant qui remet à l'année suivante son projet.

En juillet 1629, la Nouvelle-France n'est ni mieux nantie ni mieux préparée à se défendre contre la seconde expédition des frères Kirke. C'est la famine au pied du Cap Diamant. Privé des secours espérés au printemps, Champlain doit se résoudre à livrer Québec, non sans obtenir une capitulation des plus honorables. Notons que cette première conquête anglaise du Canada s'effectua sans coup férir

10. PIERRE-GEORGES ROY, *op. cit.*, p. 111-112.

11. JOHN S. MOIR, *loc. cit.*

12. *Œuvres de Champlain, op. cit.*, p. 1162-1163.



sur les lieux mêmes de la reddition<sup>13</sup>. Mais si ni siège ni bataille n'eurent alors lieu au moment de la cession, celle-ci se fit « illégalement » puisque l'Angleterre et la France n'étaient plus en guerre depuis... le 24 avril précédent (paix de Suze)<sup>14</sup> ! Se voyant confirmer la nouvelle à son retour en Europe, le 29 octobre suivant, Champlain s'emploie en vain à obtenir la rétrocession du Canada<sup>15</sup>. Toutefois, des intérêts « supérieurs » s'y opposent alors et la colonie restera anglaise jusqu'au traité de Saint-Germain-en-Laye (1632). Ironie du sort : ces trois années d'occupation anglaise sont dues aux lenteurs d'une négociation portant sur notamment... le paiement d'une dot. Louis XIII, roi de France, avait marié sa sœur, Henriette-Marie, à Charles 1<sup>er</sup>, souverain d'Angleterre, qui réclamait depuis 1625 le reliquat d'une dot contractée lors dudit mariage. Mauvais payeur, Louis XIII n'aura obtenu qu'en 1632 la restitution du Canada. À quoi tiennent les empires !...

### Phips devant Québec en 1690

Si, durant la période 1629-1632, la perte temporaire de la Nouvelle-France ne ponctuait pas un siège en bonne et due forme, il en alla tout autrement en 1690. Rappelons que, dans les années 1620, les incursions comme celles des Kirke en Amérique du Nord relevaient d'initiatives personnelles avalisées par le gouvernement britannique qui, lui, guerroyait prioritairement sur la scène européenne. Durant les années 1689-1697, par contre, Londres s'engage résolument dans la première guerre intercoloniale. Aux quelques 12 000 âmes de la Nouvelle-France, correspondent les 200 000 des colonies anglaises. Compte tenu de ce déséquilibre démographique et de la puissance maritime britannique, la France a fort à faire pour défendre le Canada dans une guerre avant tout commerciale (les pelleteries

---

13. Les frères Kirke ont quand même capturé un morutier à Gaspé, ils contrôlent Tadoussac et ont fait prisonniers cinq colons à Cap Tourmente. Ces « exploits » furent épiquement relatés en Angleterre dans une ballade que l'on retrouva par hasard dans la reliure d'un livre ancien et que la Bibliothèque nationale du Canada acquit en 2000. Il s'agit « du seul exemplaire connu de la ballade *Englands Honour Revived*, écrite en 1628 par l'illustre barde Martin Parker » (Communiqué de la Bibliothèque nationale du Canada, 21 février 2000). Pour une numérisation de ce texte, voir : [www.collectionscanada.ca/quoi-de-neuf/007/013007-224-f.html](http://www.collectionscanada.ca/quoi-de-neuf/007/013007-224-f.html). « La ballade, nous dit-on, raconte l'histoire de la première conquête du Canada par des aventuriers anglais. Il s'agit de la plus ancienne publication connue publiée séparément en langue anglaise et traitant du Canada ».

14. Pour une analyse fouillée des relations diplomatiques entre la France, l'Angleterre et l'Espagne à cette époque et sur les enjeux géopolitiques de cette mini-conquête du Canada, voir BERNARD ALLAIRE, *op. cit.*, p. 251-257.

15. Entre le juillet 1629 (départ de Champlain et des missionnaires) et juillet 1632 (rétrocession du Canada), la colonie ne compte que quatre-vingt-dix Anglais et trente-quatre Français. PIERRE-GEORGES ROY, *op. cit.*, p.109-110.

de l'Ouest et de la baie d'Hudson, ainsi que les pêcheries de l'Acadie). Malgré tout, la Nouvelle-France dont on connaît l'expansion territoriale jusqu'au golfe du Mexique résiste ardemment aux pressions anglo-saxonnes en pratiquant cette *French and Indian War* où excellent, avec leurs miliciens canadiens et leurs alliés autochtones, les Le Moynes (dont le fameux Pierre d'Iberville et d'Ardillières). Le gouverneur Louis de Buade de Frontenac engage ces derniers dans des expéditions vengeresses, comme celle de Coarler, près d'Albany (février 1690), en réponse au massacre de Lachine (août 1689). Préparée dès le mois de mai 1690, la riposte anglaise débute en septembre avec l'intrusion à Laprairie de miliciens d'Albany et d'Iroquois ; puis, le 16 octobre, venu de Boston, le major général William Phips conduit à Québec 2300 hommes à bord de trente-quatre navires. Sommation adressée en anglais à Frontenac et ainsi retranscrite par le baron de Lahontan :

[...] Moi, Chevalier William Phips, commandant par Mer & par Terre les Forces de la Nouvelle Angleterre, au comte de Frontenac, Gouverneur Général de Quebec (...), je viens pour me rendre Maître de ce Païs. Mais comme je n'ai rien tant à cœur que d'éviter l'effusion du sang, je demande que vous ayez à me rendre vos Villes, Châteaux, Forteresses, Bourgades et vos Personnes à ma discrétion, vous assurant toute sorte de bons traitements, douceurs et humanités. Que si n'acceptez cette proposition sans aucune restriction, je tâcherai par le secours du Ciel auquel je me confie & par la force de mes armes, d'en faire la conquête. J'attens votre réponse positive par écrit dans une heure, en vous avertissant que je ne serai point d'humeur d'entrer en accommodement dès que j'aurai commencé les hostilités.<sup>16</sup>

On connaît la célèbre réponse de Frontenac traitant le roi Guillaume d'usurpateur pour avoir détrôné Jacques II, son beau-père. Et, au major Thomas Savage qui ose insister en réclamant une réponse écrite, le gouverneur de claironner : « Je nay point de Reponse a faire a vostre general que par la bouche de mes canons et a coups de fuzil<sup>17</sup> ». Outre le piquant de la formule, l'intérêt de l'épisode réside dans son retentissement et le nombre considérable de variantes auxquelles il donna lieu, au point de générer une forme de légende autour de ce siège manqué. Il apparaît en effet qu'au bout d'une semaine d'hésitation et d'erreurs tactiques, Phips échoua piteusement aux portes de Québec dont la population, comme les autorités coloniales se surpassèrent en habileté, en bravoure, mais aussi en bravade et en hableries.

16. *Nouveaux voyages de Mr. Le baron de Lahontan dans l'Amérique septentrionale [...]*, À La Haye, Chez les Frères l'Honoré, 1703, p. 211-212.

17. Archives nationales de France, Col., F 3, VII : 39s., « Sommation faite par le General Anglois à Mr de Frontenac et la réponse dud. Sr de Frontenac ». La scène est rapportée avec humour par le baron de Lahontan (*op. cit.*) : voir l'étude qu'en fait RÉAL OUELLET, *Études françaises*, 22, 2 (automne 1986), p. 92-93.



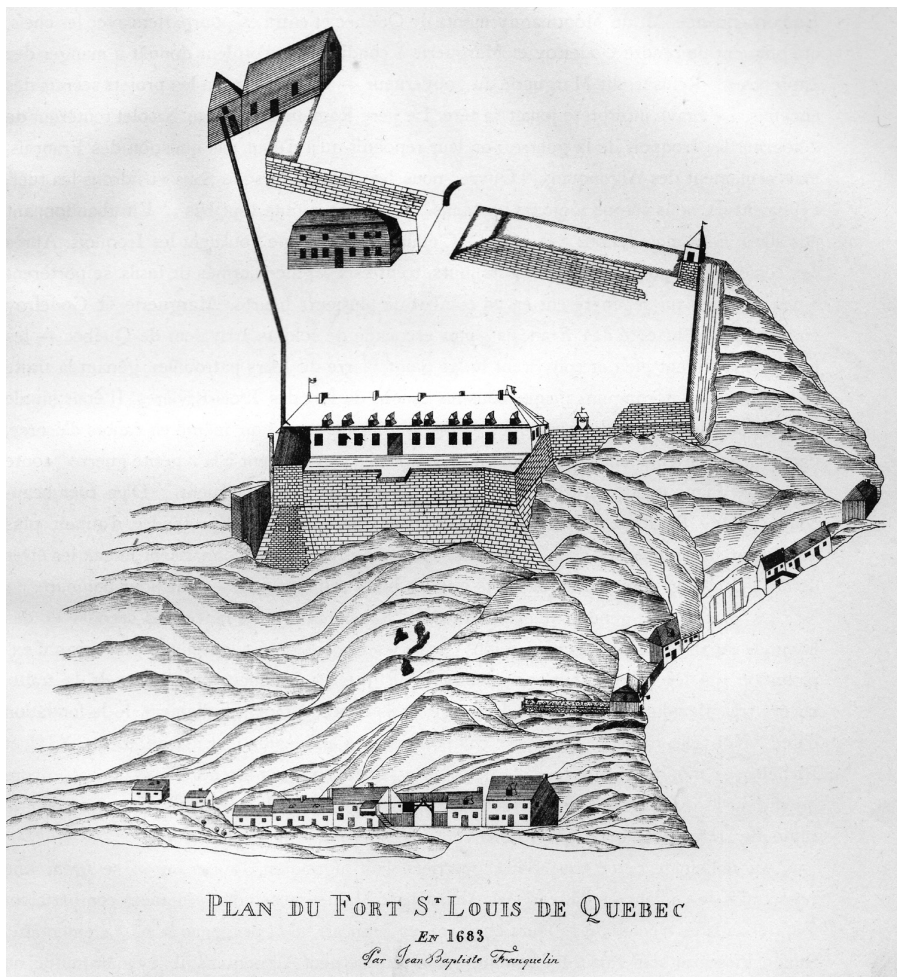


Figure II. Le Fort Saint-Louis en 1683, selon un dessin de Jean-Baptiste Franquelin, tiré de Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-Français. 1608-1880 [...]* , tome II, Montréal, Wilson et Cie, 1882, p. 121.

L'historien et journaliste Ernest Myrand a fourni en 1893 le détail des nombreuses écritures et réécritures de l'événement. Dans *1690. Sir William Phips devant Québec. Histoire d'un siège*<sup>18</sup>, il a livré pas moins de dix-neuf relations contemporaines de ce siège. Ce sont d'abord des témoignages directs, ceux notam-

18. ERNEST MYRAND, *1690. Sir William Phips devant Québec. Histoire d'un siège*, Québec : L.-J. Demers, 1893, 428 pages.

ment de Frontenac, de son secrétaire Monseignat, de Phips et de ses officiers<sup>19</sup>, mais aussi de Lahontan et d'autres militaires français, ainsi que de religieux. Au récit de l'archiviste canadienne de l'Hôtel-Dieu, Mère Juchereau de Saint-Ignace, s'ajoutent ceux de M<sup>gr</sup> de Laval et de M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier. Puis, ce sont les reprises de ces témoignages par des historiens contemporains comme Bacqueville de La Potherie et Charlevoix, ou postérieurs, comme François-Xavier Garneau et Francis Parkman. Myrand montre enfin comment s'installe la légende avec le romancier Joseph Marmette et le poète Louis Fréchette.

Outre les leçons que peuvent en tirer les stratèges en matière de poliorcétique<sup>20</sup>, ce qui frappe dans ces narrations du siège de 1690, c'est la façon dont elles érigent la ville de Québec en héroïne d'un grand récit : celui de l'Amérique française. Qu'ils décrivent la topographie de la ville même et des environs (en soulignant toujours l'originalité de cette pointe de terre comprimant le grand fleuve), qu'ils portent la vue au-delà de Beauport et de l'île d'Orléans ou qu'ils intègrent même Trois-Rivières, Montréal et la baie d'Hudson dans leur vision du siège, tous les témoignages convergent vers cette cité au cœur des possessions françaises d'Amérique. De son sort dépend celui de l'empire. Port-Royal tombé en mai 1690 (sous le même Phips), Québec devient le dernier bastion de la Nouvelle-France. Commentant la nouvelle parvenue à Versailles de la victoire de Québec, l'hospitalière écrit : « Tout le monde parut sensible à notre bonheur ; cela redoubla l'affection de Sa Majesté pour cette colonie (...) ». Et ce, malgré le fait que, déjà en 1690 (avant même la naissance de Voltaire), on songeât en haut lieu à céder ce vaste territoire, comme l'évoque Mère Juchereau de Saint-Ignace :

Le Roi n'avait jamais voulu abandonner le Canada quoiqu'il eût été fortement sollicité par des ministres intéressés qui lui représentaient qu'il y avait beaucoup de dépenses sans en tirer aucun avantage<sup>21</sup>.

C'est que les années 1690 marquent pour les tenants de l'Amérique française (dont les frères Le Moyne) la dernière chance d'étendre et de consolider la colonie.

- 
19. Voir THOMAS SAVAGE, *An account of the late action of the New-Englanders under the command of Sir William Phips against the French at Canada sent in a letter from Major Thomas Savage of Boston in New-England (who was present at the action) to his brother Mr. Perez Savage in London : together with the articles of war composed and agreed upon for that purpose*, London, Printed for Thomas Jones [...], 1691, 12 p.
20. La poliorcétique (du grec gr. *Poliorkêtikos*) est l'art d'assiéger les villes. Dans son récit, MÈRE JUCHEREAU DE SAINT-IGNACE observe à propos de ce siège de Québec : « On fit feu de part et d'autre si continuel que plusieurs officiers qui s'étaient trouvés en France à quantité de sièges, assurèrent qu'ils n'en avaient jamais vu de si vif » cité d'après ERNEST MYRAND, *op. cit.*, p. 89.
21. Cité d'après ERNEST MYRAND, *op. cit.*, p. 96.

La carrière de Pierre Le Moyne d'Iberville en témoigne amplement<sup>22</sup>. Parmi les forces accourues pour défendre Québec, Frontenac ne manque pas de mentionner la façon dont se sont distingués les Le Moyne de Longueuil et de Sainte-Hélène (ce dernier mourra d'une blessure infligée par les Anglais à Beauport). Monseignat, pour sa part, souligne le rôle de l'autre frère Le Moyne, Paul de Maricourt qui, sitôt revenu de la baie d'Hudson, se présente lui aussi sur le champ de bataille. Chargé de l'artillerie de place, il fait mouche dès la première salve, raconte la Mère supérieure :

M. de Maricourt abatit avec un boulet le pavillon de l'amiral [Phips] et sitôt qu'il fut tombé nos Canadiens allèrent téméairement dans un canot d'écorce l'enlever et le tirèrent jusqu'à terre à la barbe des Anglais. On le porta en triomphe à la cathédrale où il est encore<sup>23</sup>.

Qu'il s'agisse des officiers canadiens ou des simples habitants et miliciens de la colonie, l'ardeur au combat ne se dément pas. Bacqueville de la Potherie dit des habitants qu'ils sont « naturellement guerriers<sup>24</sup> ». Les renforts de Trois-Rivières et de Montréal ne se font pas attendre. Le chevalier de Callières fait marcher « tambour battant » cette milice, « belliqueuse jeunesse qui venait en sautant et avec de grandes démonstrations de joie », écrit l'hospitalière<sup>25</sup>. S'inquiétant de ce tapage qui parvient jusqu'à leurs vaisseaux, les Anglais se font répondre par M. de Grandville, leur prisonnier : « Ma foi, messieurs, vous ne tenez rien, c'est Mr le Gouverneur de Montréal qui arrive avec les gens d'en haut, vous n'avez qu'à plier bagage ; ce secours pour Québec vous fera perdre vos peines<sup>26</sup>. » Quant aux « gens d'en bas », ils ne sont pas de reste. En aval de Québec, chaque village fait sa part. À Rivière-Ouelle, le curé de Francheville organise avec ses paroissiens une embuscade qui éloigne les chaloupes anglaises. Tout débarquement leur est interdit jusqu'à Québec. Charles Le Moyne de Longueuil les harcèle avec l'appui des villageois, au point que, plaisante l'hospitalière, les Anglais « crurent que ces campagnes étaient remplies d'Indiens (c'était le nom qu'ils donnaient au peuple

22. Je renvoie ici à mon étude « D'Iberville et le mythe d'une Amérique française », dans : GÉRARD BOUCHARD et BERNARD ANDRÈS, dir., *Mythes et sociétés des Amériques*, Montréal, Québec Amérique, 2007, p. 205-239.

23. Cité d'après E. MYRAND, *op. cit.* p. 90. Sur cet épisode haut en couleur qui sera exalté jusqu'à la légende par les historiens et les écrivains, Myrand y va d'une longue et plaisante étude (p. 341-370). Nous y reviendrons avec Fréchette.

24. E. MYRAND, *op. cit.*, p. 63. Dans sa notice « Phips, Sir William », C. P. STACEY dit : « il advint que le combat, du côté français, retomba presque entièrement sur la milice canadienne », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne] www.biographi.ca 2000.

25. E. MYRAND, *op. cit.*, p. 88.

26. *Ibid.*, p. 89.

du Canada)<sup>27</sup> ». Une telle initiative évite le pillage des villages riverains (contrairement à ce qui se produira lors du siège suivant, en 1759). Quant à la ville elle-même, elle résiste fort bien aux bombardements anglais, infiniment moins dommageables que ceux qui l'affligeront en 1759.

C'est que, pour Mère de Saint-Ignace, Québec était alors protégée par la Vierge Marie, Joseph et Jésus contre les boulets de canon. Grâce à un tableau de la Sainte Famille hissé au clocher de la cathédrale, les tirs anglais se trouvaient providentiellement déviés, assure-t-elle : « tous les coups qu'ils visaient sur l'image passaient par-dessus Québec ». À l'inverse, les tirs nourris des batteries canadiennes sèment l'émoi parmi les assaillants à qui l'on avait laissé croire que la ville n'était point fortifiée, mais aussi que les rares canons « étaient enterrés dans le sable »<sup>28</sup>. Autre surprise pour Phips : l'attitude des « assiégés », qu'il s'agisse de la population comme de l'armée. Tout est fait pour donner le change dans cette guerre psychologique. On fait croire au messenger de Phips dont les yeux ont été bandés qu'une foule animée s'empresse autour de lui (alors qu'une seule dizaine de figurants passent et repassent à l'envi en le frôlant sur son parcours). Quand on lui ôte son bandeau, une autre mise en scène l'attend chez le gouverneur. L'air martial et joyeux, l'état-major au complet parade à sa vue : « Ils s'étaient tous habillés le plus proprement qu'ils purent, les galons d'or et d'argent, les rubans, les plumets, la poudre et la frisure, rien ne manquait<sup>29</sup> ». Les citoyens entrent aussi dans la danse. Les femmes s'affichent sereinement dans les rues de Québec lors des processions religieuses qu'observent à la lorgnette des assaillants médusés. Le vieux Monsieur de Saint-Denis s'engage avec soixante hommes à Beauport où il fait reculer l'Anglais jusqu'à La Canardière. Enfin, quarante séminaristes venus de Saint-Joachim sont autorisés à faire le coup de feu sur l'ennemi épouvanté :

Ils [les Anglais] se persuadèrent que toutes les montagnes voisines étaient peuplées d'indiens qui venaient les prendre par derrière. De sorte que, sans tenir conseil, ils s'embarquèrent confusément et précipitamment, laissant leurs munitions et leur canon (...) <sup>30</sup>.

Qu'elle soit due aux ruses guerrières de Frontenac et des braves Canadiens, ou, comme l'affirment les religieux, aux secours miraculeux de la Providence, la « honteuse retraite » anglaise du 21 octobre 1690 sera célébrée par une procession solennelle de toutes les églises de Québec vers celle de la basse-ville. Cette fête de

27. *Ibid.*, p. 87.

28. *Ibid.*, p. 86.

29. *Ibid.*, p. 87.

30. *Ibid.*, p. 91. À propos de cet engagement des jeunes séminaristes, nous verrons qu'il se répétera (avec moins de succès) en 1759, quand les Écoliers de Québec tenteront une attaque sur Lévis.

Notre-Dame de la Victoire donne alors son nom à ladite église qui deviendra Notre-Dame de la Victoire, puis, en 1711, Notre-Dame-des-Victoires, comme nous le verrons plus loin. En France même, écrit Charlevoix, Louis XIV trouva l'événement « assez considérable pour vouloir qu'on le transmette à la postérité parmi les plus glorieux de son règne, ayant fait graver à ce sujet une médaille<sup>31</sup> ». À la suite d'Ernest Myrand, nous reproduisons ici-même ladite médaille dont la légende est, sauf erreur, la première occurrence de cette formule d'acclamation que profèrera dans un tout autre contexte le général de Gaulle en 1967. Lors de son périple sur le chemin du Roi entre Québec et Montréal, le président français avait certainement en tête l'inscription « KEBECA LIBERATA » de cette vieille médaille de 1702 qu'il fit frapper à nouveau pour l'offrir à la population québécoise.

Figure III. Médaille commémorative de la libération de Québec (1690). On voit la ville de Québec assise sur un rocher, et ayant à ses pieds des pavillons et des étendards aux armes d'Angleterre. Elle a près d'elle un animal qu'on appelle *Castor* et qui est fort commun au Canada. Au pied du rocher est le fleuve Saint-Laurent appuyé sur son urne. La légende, FRANCIA IN NOVO ORBE VICTRIX signifie, *La France victorieuse dans le nouveau monde*. L'exergue, KEBECA LEBERATA, M DC XC, *Québec délivrée*, 1690. Cité d'après Ernest. Myrand, 1690, *Sir William Phips devant Québec... op. cit.*, p. 151.



Pour conclure sur 1690, retenons que l'échec de Phips fut aussi dû à une bonne part de malchance dont il s'explique dans sa propre relation, *A short account of Sir William Phips's expedition into Acady, and that upon Quebeck in Canada*<sup>32</sup>. Son but était bien de soumettre la colonie française en prenant Québec : « being assured that by ye conquering of that city all the other parts of Canada must

31. Cf. E. MYRAND, *op. cit.*, p. 150-151. L'original de cette illustration est tirée de *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand, par l'Académie Royale des Médailles & des Inscriptions*, À Paris, de l'Imprimerie Royale, MDCCII (1702), p. 234.

32. Je réfère ici à la version donnée par E. MYRAND, *op. cit.*, p. 35-37.



submit ». Le plan d'ensemble des colonies de New York, du Massachusetts, de Plymouth et du Connecticut comportait un volet terrestre (une expédition partie de New York contre Montréal et qui échoua au lac Champlain) et un volet maritime (qui, en mai, permit à Phips de réduire Pentagouët et Port-Royal en Acadie, avant de gagner Québec à l'automne). Mais, alors qu'il avait quitté la Nouvelle-Angleterre le 10 août, le mauvais temps et les vents contraires l'empêchèrent d'atteindre son but avant la mi-octobre (les délais d'acheminement des troupes anglaises à Québec avaient permis à Frontenac d'être averti de l'attaque et de prendre ses dispositions). En cette saison avancée, le froid contrarie ses projets : « that the frost was already fallen in, and so sharp that it made two inches ice by night ». Assurant toutefois ses supérieurs qu'il fit de son mieux pour réduire les fortifications de la ville et infliger de lourdes pertes à l'ennemi, il attribue à la petite vérole qui frappa ses hommes la retraite à laquelle il dut se résoudre. Conscient de la guerre des chiffres qui s'en suivrait, Phips minimise ses propres pertes (une trentaine de morts), en protestant contre les statistiques françaises concernant la même bataille (plusieurs centaines d'Anglais décimés).

L'épisode peu glorieux de l'histoire militaire britannique explique selon Myrand « la disette documentaire » qui sévissait encore à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, quand il entreprit de collationner les sources anglaises : « cette famine archéologique s'aggravait encore des silences obstinés, des lacunes malhonnêtes, des réticences convenues de quelques rares auteurs<sup>33</sup> » qu'il consulta pour sa recherche. Même de nos jours, nous ne pouvons que constater à propos du siège de 1690 le déséquilibre entre la documentation française et les sources anglaises<sup>34</sup>. Au chapitre littéraire, enfin, cet événement a davantage inspiré les écrivains franco-canadiens<sup>35</sup> que les Anglais (qui eux, en revanche, avaient produit une ballade sur 1628-1629, on s'en souvient). Contentons-nous pour finir de citer quelques vers de Louis Fréchette. Le poème « À la nage ! » fixe la légende (amorcée par Charlevoix) de ce pavillon arraché aux Anglais, qu'un brave Canadien s'était chargé de rapporter comme un trophée à la cathédrale de Québec. Ce morceau de bravoure dans *La Légende d'un peuple* est aussi remarquable par le statut qu'il confère à la ville assiégée. On y lit toute une scénographie de l'enfermement (dans les murailles), mais aussi de l'ouverture (sur la verticalité des montagnes et l'horizontalité du fleuve), associée au pittoresque d'une nature aussi farouche que la sauvagerie du combat :

33. E. MYRAND, *op. cit.*, p. 157.

34. Sur les sources anglo-canadiennes, voir les commentaires de C. P. STACEY dans sa notice sur Phips, *loc. cit.*, p. 559.

35. Voir dans l'annexe 1, une chanson canadienne évoquant la victoire de 1690 : « Le Général de Flipe ».



Phipps bombardait Québec.  
 Du haut de son nid d'aigle,  
 Frontenac tenait ferme et ripostait en règle.  
 [...]  
 Et Phipps de ses vaisseaux, Québec de ses murailles,  
 Échangeaient acharnés des trombes de mitrailles.  
 [...]  
 Tandis que l'assiégeant, de ses boulets rougis,  
 Démantelait les murs, éventrait les logis,  
 Et menaçait enfin de tout réduire en poudre,  
 La faible garnison, tonnant comme la foudre,  
 Criblait les lourds vaisseaux jusqu'à leur flottaison  
 Enfermée au milieu de ce vaste horizon  
 De grands rochers à pic, de gorges ténébreuses,  
 De longs coteaux boisés, de montagnes ombreuses,  
 Dont les cent mille échos portaient jusqu'au désert  
 Les sauvages accords du farouche concert  
 Qui du fleuve grondant montaient jusqu'à la cime,  
 Malgré son noir cachet la scène était sublime ! [...]<sup>36</sup>

Tout aussi sublime sera celle qui inspire Fréchette dans son poème du même recueil consacré, lui, à l'invasion manquée de 1711. Encore une fois l'Angleterre caressa le projet de conquérir le Canada en y engageant des forces toujours plus puissantes, aussi bien navales que terrestres. Encore une fois *échoua*-t-elle, mais cette fois-ci au sens propre du terme. Le naufrage dans le Saint-Laurent d'une partie importante de la flotte commandée par Sir Hovenden Walker est considéré comme l'un des pires désastres maritimes de l'époque.

## L'invasion manquée de 1711

Quand Philippe Rigaud de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France, est avisé du nouveau danger menaçant la colonie, il dispose de peu de moyens pour faire face à la situation. Le conflit avec les voisins du Sud sévit depuis 1702 (début de la guerre de Succession d'Espagne qui épuise financièrement la France). Déjà, en 1709, un projet d'invasion avorta, faute d'appui naval. Mais en 1710, il en est tout autrement : le commandant anglais Francis Nicholson prend Port-

36. LOUIS FRÉCHETTE, « À la nage ! », dans *La Légende d'un peuple*, Paris, À la librairie illustrée, 1887, p. 128-129. Je respecte l'orthographe de Fréchette, ainsi que la graphie de Phipps avec deux « p ».

Royal qui est alors rebaptisée Annapolis Royal. Forts de cette victoire en Acadie, ces derniers renchérisissent l'année suivante. Aux quatre vingt-dix bâtiments dotés de 12,000 marins et soldats qui, venus d'Angleterre via Boston, gagnent le Saint-Laurent vers Québec, aux 3000 soldats anglais appuyés par 700 Iroquois qui remontent d'Albany vers Ville-Marie (Montréal), le Canada ne peut alors opposer que quelque 5000 hommes sous-armés. À Québec, on s'inquiète aussi d'alliances incertaines entre les Indiens de l'Ouest, traditionnellement fidèles à la France, mais qui se rapprochent alors des Iroquois. L'annaliste et supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Marie Morin, raconte comment Vaudreuil à Québec et Ramezay, à Montréal, s'engagent alors fébrilement dans des travaux de fortification et de sécurisation des faubourgs au printemps de 1711. L'assaut étant prévu pour le mois de juillet, la population se prépare au pire. Louis Fréchette évoquera, non sans pathos, le climat qui dut alors régner dans la capitale :

Devant cet horizon de tempête qui gronde,  
 On peut se figurer l'anxiété profonde  
 Qui, gagnant les plus forts, bientôt régna partout  
 Dans le pays surpris, cerné, manquant de tout.  
 Québec, le boulevard, était à l'agonie ;  
 Et Québec prise, adieu toute la colonie !  
 (...)  
 C'était la ville entière, hommes, femmes, enfants,  
 Qui, fidèles pieux ou chrétiens peu fervents,  
 Procession d'instinct que la foule improvise,  
 En masse suppliante envahissait l'église...<sup>37</sup>

Ce qu'ignoraient encore les Canadiens, c'est que, parvenu à Boston, Walker avait eu fort à faire pour approvisionner son armée dans une ville dont la population était inférieure en nombre aux troupes venues d'Angleterre. Le prix des denrées augmentait alors, ainsi que la méfiance des colons à l'endroit des militaires métropolitains. Soixante ans avant les premières révoltes américaines contre Londres, « un esprit d'indépendance assez étroit commença à se répandre au sein de la population locale, un genre de 'nationalisme colonial' qui devait atteindre son apogée plus tard, à l'époque de Braddock », écrit Gerald S. Graham<sup>38</sup>. Outre ces problèmes d'intendance concernant l'approvisionnement de son armée, Walker peinait à trouver un pilote pour le guider dans le Saint-Laurent. L'engagement coûteux d'un capitaine français alors prisonnier des Anglais ne fut guère concluant, non plus que l'acquisition du journal que Phips avait tenu en 1690.

37. LOUIS FRÉCHETTE, « Apparition », *op. cit.*, p. 138-139.

38. GERALD S. GRAHAM, « Walker, Sir Hovenden », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne] [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca) (2000).

Début août, l'armada de neuf bâtiments de guerre, deux galiotes à bombes et soixante transports de troupe contourne alors le Cap-Breton et, parvenue dans le golfe, connaît d'éprouvantes conditions météorologiques. Du 18 au 20 août, l'approche d'Anticosti s'avère périlleuse et, dans la nuit du 22 au 23 août, une fausse manœuvre jette huit navires sur les récifs de l'Île-aux-Œufs. Quatre des huit régiments des troupes régulières sont décimés. On compte 1390 naufragés. Près de cent cinquante marins et sept cent trente-quatre soldats et officiers, mais aussi trente-cinq de leurs femmes périssent dans le désastre. Vision romantique du naufrage dans les vers fréchettiens :

Et, pendant que, dans l'ombre, au pied de l'Éternel,  
 Résumant sa prière en un vœu solennel,  
 Québec s'agenouillait dans son modeste temple,  
 Catastrophe inouïe, horrible, sans exemple,  
 Sur ces rocs où, dit-on, son fantôme revient,  
 La flotte de Walker se perdait corps et bien !<sup>39</sup>

Survivant à la catastrophe, Walker n'a d'autre choix que d'abandonner la partie et de regagner l'Angleterre<sup>40</sup>. Quand, le 19 septembre, la nouvelle parvient aux 2300 Anglais des troupes terrestres qui, venues du lac Champlain, s'apprêtaient à assiéger Montréal, c'est la consternation. À leur tête, le général britannique Francis Nicholson perd son flegme : « on raconte qu'il piqua une juste colère, arracha sa perruque et la piétina<sup>41</sup> ». Le vainqueur de Port-Royal doit lui aussi se résoudre à rebrousser chemin en Nouvelle-Angleterre (dont il deviendra gouverneur l'année suivante).

On imagine la liesse qui s'empare des Canadiens à l'annonce des retraites anglaises. Dernier verrou après Port-Royal, Québec l'a échappé belle. La colonie est sauvée : fêtes, processions, oraisons gratulatoires<sup>42</sup>. On crie victoire... et l'on rebaptise l'église de la Place Royale Notre-Dames-des-Victoires. C'est dire la plus-value symbolique alors octroyée à ce haut lieu de la basse-ville que 1690 avait déjà contribué à exalter chez les habitants de Québec. En vérité, la chapelle de 1711 se rattache à une longue histoire. Ne s'élève-t-elle pas sur les fondations du

39. LOUIS FRÉCHETTE, « Apparition », *op. cit.*, p. 139.

40. Walker joue encore de malchance en regagnant Boston, perdant encore quatre vaisseaux dans le golfe, à hauteur du Cap-Breton. Puis, à Plymouth, le vaisseau amiral lui-même saute accidentellement avec quatre cents hommes à bord. FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU, *Histoire du Canada* [6<sup>e</sup> édition], tome I, Paris, Librairie Félix Alcan, 1920, p. 478-479. À son retour en Angleterre, curieusement, le gouvernement tory ne tiendra pas rigueur à Walker pour le cuisant échec de 1711.

41. G. S. GRAHAM, *ibid.*

42. Voir dans l'annexe 2 le « Cantique sur la retraite des Anglais » (Québec, 1711).

vieux « magasin du Roy », puis de l'« habitation » de Champlain en 1624<sup>43</sup> ? Si l'édifice ne sera complété qu'en 1723, il figurait dès 1711 aux yeux des Canadiens l'emblème de la résistance à l'Angleterre<sup>44</sup>.

C'est dire l'importance de ces objets symboliques dans la (re)lecture de l'histoire. Compte tenu de son ancrage en Nouvelle-France, au tout début de la colonie, cette petite église de la basse-ville ne gagne-t-elle pas en authenticité ? Il est des lieux de mémoire infiniment plus modestes que les majestueuses fortifications qui s'affichent de nos jours dans l'imagerie de Québec, avec le crénelage des remparts, des redoutes et de la Citadelle<sup>45</sup>. Du reste, Jean Bruchési notait judicieusement que la plupart des fortifications dont s'enorgueillit la Vieille Capitale sont postérieures au Régime français. « À vrai dire, écrivait-il en 1957, Québec était encore loin [sous Frontenac] d'être une ville fortifiée<sup>46</sup> ». Et de citer les témoignages ultérieurs de Montcalm et de Bougainville qui désespéraient de ces fortifications « si ridicules et mauvaises qu'elles seraient prises aussitôt qu'assiégées », ou pensaient que « Québec n'était même pas susceptible de fortifications<sup>47</sup> ». Certes, d'importants ouvrages avaient été réalisés avant la Conquête sur les plans de Beaucourt, de Levasseur de Néré ou de Chaussegros de Léry, mais, concluait Bruchési, le profil actuel des fortifications de Québec date bien du XIX<sup>e</sup> siècle (la Citadelle est commencée en 1820) ! Et l'ironie du sort ne réside pas dans le fait qu'on les doit au Régime anglais, mais bien qu'elles furent alors conçues et exécutées selon des modèles français :

Les murailles elles-mêmes, refaites en 1894, sont de construction française, et d'origine française le plan de la Citadelle, adopté par les Anglais après avoir été (...) approuvé par le duc de Wellington. Le vainqueur de Napoléon rendant ainsi hommage à un ingénieur de Louis XIV — de Néré — disciple de Vauban, et à un ingénieur de Louis XV — de Léry —<sup>48</sup>.

43. LUC NOPPEN, *Notre-Dame-des-Victoires à la place Royale de Québec*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1974, 178 p.

44. D'où, comme nous le verrons dans la seconde partie de cette étude, l'importance de sa destruction sous les bombes du général Wolfe en 1759.

45. Sans oublier le fameux château Frontenac !

46. J. BRUCHÉSI, *op. cit.*, p. 59.

47. *Ibid.* (à la même page, l'auteur évoque aussi l'opinion de Lionel Groulx pour qui « Québec n'avait rien d'une place forte »).

48. *Ibid.* p. 66-67.

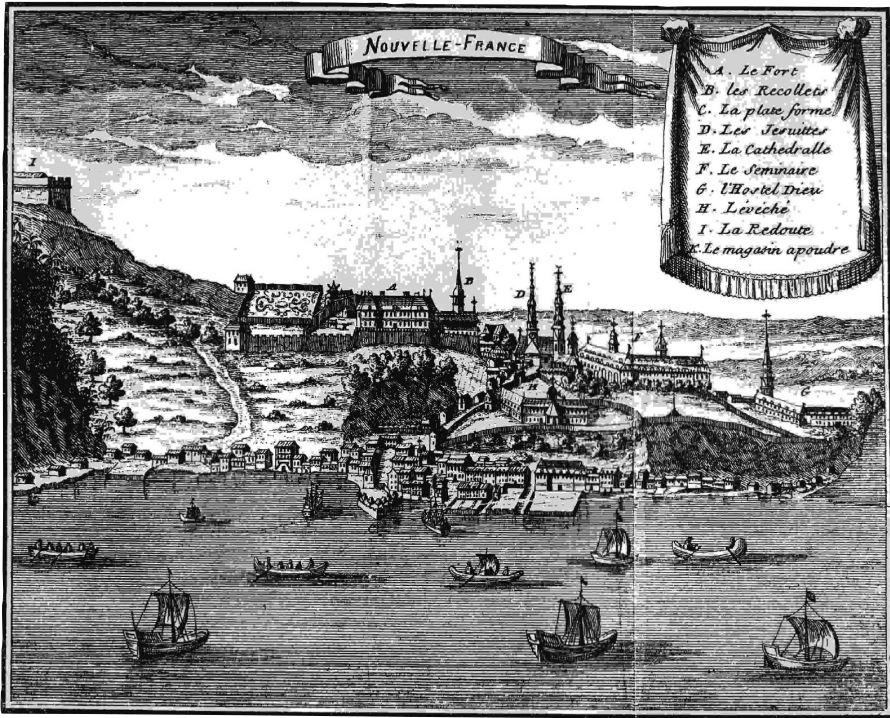


Figure IV. Québec vers 1700, gravure tirée de Claude-Charles Bacqueville de La Potherie, *Voyage de l'Amérique : contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans l'Amérique septentrionale depuis 1534 jusqu'à présent*, Amsterdam, Henry des Bordes, 1723, Tome 1, p. 232.

Au terme de ces remarques, dans quel sens devons-nous prendre l'expression de Jean Bruchési « Québec ville forte » ? Forte de ses fortifications, ou de sa force dans l'adversité, mais aussi de son pouvoir de cristalliser les temps forts de l'Histoire ? 1628-1629, 1690, 1711 : autant de chocs fondateurs dans l'imaginaire des anciens Canadiens. Qu'en est-il des Québécois d'aujourd'hui qui, lorsqu'ils s'intéressent au passé, se rappellent plutôt 1759 ou 1775<sup>49</sup> ? Nous verrons dans la

49. À propos de ce regain d'intérêt pour l'histoire militaire du Québec, signalons les récentes parutions sur lesquelles nous reviendrons dans le prochain article : MARCEL TRUDEL, *La tentation américaine. 1774-1783. Textes commentés*, Sillery, Septentrion, 2006 ; JEAN-PAUL DE LAGRAVE, *Les trois batailles de Québec*, Les Éditions Trois-Pistoles, 2007 ; et PIERRE MONETTE, avec la collaboration de BERNARD ANDRÈS, *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine. Les adresses aux habitants de la province de Québec diffusées à l'occasion de l'invasion américaine de 1775-1776*, Montréal, Québec-Amérique, 2007.

seconde partie de notre travail ce qu'ont ajouté à cette sédimentation mémorielle les épisodes de 1759, puis de 1775. Comment, aussi, l'historiographie contemporaine a géré ces lieux de mémoire et ce qu'en retiendront les commémorations du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec. Pour l'heure, ce qui ressort de l'étude des premiers sièges, c'est leur caractère inachevé, voire avorté. Cet accomplissement de l'assaut britannique sous Champlain, comme sous Rigaud de Vaudreuil ne dénigre en rien le mérite des assiégés (ou des personnes *menacées de siège*). En effet, l'art du siège commence par l'artifice de la menace et la rhétorique des sommations, tout comme celle des réponses et des ruses employées (on l'a vu avec Kirke, Phips, Champlain et avec Frontenac). On sait aussi que Walker avait aussi prévu sa sommation (retrouvée dans les vestiges du naufrage, en 1711)<sup>50</sup>.

Si, du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle, la poliorcétique accorde beaucoup d'importance aux tactiques et machines de guerre (blocus, béliers, catapultes, opérations de sape comme de défense, etc.)<sup>51</sup>, cet art ne néglige pas pour autant les stratégies « non violentes » (ou qui reposent sur une violence psychologique). Effrayer ou tromper l'ennemi peut s'avérer plus payant que risquer la vie de ses hommes ou épuiser ses ressources dans un trop long siège. C'est pourquoi, également, le temps compte tout autant que la température : Anglais et Américains redoutent plus que tout l'hiver canadien, s'efforçant toujours d'aboutir avant les glaces. Québec voit toujours un allié dans l'hiver. D'où, parmi les tactiques anglaises destinées à écourter le siège, le recours à des traîtres canadiens pour les piloter rapidement sur le fleuve, pour les informer sur les fortifications ou les éclairer sur l'état d'esprit de la population. Présent dès l'époque de Champlain, cet aspect sera davantage considéré dans notre prochaine contribution aux *Cahiers*. Soupçonnées ou avérées, les trahisures des uns et des autres sont inhérentes à la logique du siège. Nous verrons alors comment elles modulent la question des allégeances au moment du changement de régime, quand, cédés à l'Angleterre par la France, les Canadiens devront se forger un nouvel identitaire.

Bernard Audisio

50. Sommation retranscrite dans FRANÇOIS-XAVIER CHARLEVOIX, *Histoire et description générale de la Nouvelle France [...]*, à Paris, Chez Pierre-François Giffart, MDCCXLIV [1744], p. 357-360.

51. GABRIEL AUDISIO, *Prendre une ville au XVI<sup>e</sup> siècle : histoire, arts, lettres*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2004, 260 pages ; RENAUD BEFFEYTE, *L'art de la guerre au Moyen Âge*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2005, 127 pages.



## ANNEXE 1

« Le général de Flipe » (sur la victoire de 1690 contre Phips)

Dans sa production *Victoires et Réjouissances à Québec (1690-1758)*, l'ensemble Nouvelle-France interprète la chanson « Le général de Flipe » dont voici la transcription tirée du livret accompagnant le CD, réalisation de Louise Courville ; production de L'Ensemble Nouvelle-France et du Musée de l'Amérique française. 1998, n° ORCD 4109.

### Le général de Flipe

C'est le général de Flipe  
 Qu'est parti de l'Angleterre  
 Avec trente-six voiles  
 Et plus de mille hommes faits  
 Croyait par sa vaillance  
 Prendre la ville de Québec.

À mouillé devant la ville  
 Les plus beaux de ses vaisseaux  
 A mis la chaloupe à terre  
 Avec un beau générau  
 C'est pour avertir la ville  
 De se rendre au plus tôt :  
 - *Avant qu'il soye deux heures*  
*J'allons lui livrer l'assaut.*

C'est le général de ville  
 Z'appelle mon franc canon !  
 - *Va-t-en dire à l'ambassade*  
*Recule-toi mon général !*  
 - *Va lui dire que ma réponse*  
*c'est au bout de mes canons*  
 - *Avant qu'il soye deux heures*  
*Nous danserons le rigaudon.*

C'est le général de Flipe  
 Qui mit son monde à Beauport  
 Trois canons les accompagnent  
 Pour lui donner du report.

*- Car ça m'a l'air qu'il m'accable  
Et que m'a toujours durer  
Les Français plein de courage  
M'en ont détruit la moitié*

C'est le général de Flipe  
S'est retourné dans Baston

*- Va t'en dire au roi Guillaume  
Que Québec a lui faux bond  
Car luy a de la bonne poudre  
Et aussi de beaux boulets  
Des canons en abondance  
Au service des François.*

## ANNEXE 2

## « Cantique sur la retraite des Anglois » (1711)

Dans son enregistrement *Victoires et Réjouissances à Québec (1690-1758)*, l'ensemble Nouvelle-France propose l'interprétation d'un « Cantique sur la retraite des Anglois » qui aurait été composé par « Une Dame de Québec » sur l'air de « Un inconnu pour vos charmes soupire ». En voici la transcription tirée du livret accompagnant le CD, Réalisation de Louise Courville ; production de L'Ensemble Nouvelle-France et du Musée de l'Amérique française. 1998, n° ORCD 4109.

**Cantique sur la retraite des Anglois**

(Par une Dame de Québec)

Ah ! Quel bonheur pour la Nouvelle-France,  
On y craint plus les armes des Anglois,  
Le Ciel s'offense de leur projet  
Et pour ne point exposer les François,  
Il prend tout seul le soin de leur défense.

Londres, Boston, Manhatte et Albanie,  
Les Mohicans, les Loups, les Iroquois,  
Quelle manie ! Ces gens sans lois  
S'entendent tous à travers les bois,  
Pour s'emparer de cette colonie.

Des alliés la flotte formidable  
Croit de monter le fleuve Saint-Laurent,  
Onde intraitable, dans son courant,  
Il la reçoit d'abord en murmurant,  
Puis il se plaint d'une voix lamentable :  
*À mon secours, on en veut à l'Église.*  
*Reine des Cieux, soulage mon tourment*  
*Je favorise innocemment,*  
*Malgré mon cours si long, si robutant,*  
*Sur vos vassaux une injuste entreprise.*

La nuit survient, nulle étoile n'éclaire  
Un tourbillon fait un bruit effrayant  
L'Anglais espère quoiqu'en tremblant,

Qu'étant à l'ancre il fera tête au vent,  
Bientôt le vent lui fait voir le contraire.

Le lendemain, au retour on s'apprête  
Neuf gros vaisseaux ont été submergés  
La guerre est faite, les cieux vengés,  
Trois milles morts dans le sable engagés,  
C'en est assez, on sonne la retraite.

Vous triomphez, Vierge !  
Votre victoire doit aujourd'hui surmonter ma tiédeur  
Que la mémoire de ce bonheur  
Fasse du moins cet effet sur mon cœur,  
Qu'il soit brûlant d'amour pour votre gloire.